

Séance du **31 janvier 2019**

Présidence de **M. Martino Rizzello**, président

**Réponse au postulat de Mme Caroline Gigon, au nom du Groupe Socialiste
« Se rencontrer à la rue de la Byronne plutôt que craindre un accident »
(2018/P29)**

Rapporteur : M. Nicolas Bonjour

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

- VU** le rapport-préavis n° 29/2018, du 6 décembre 2018, concernant la réponse au postulat de Madame Caroline Gigon, au nom du groupe socialiste, « Se rencontrer à la Rue de la Byronne plutôt que de craindre un accident » ;
- VU** le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour ;

d é c i d e

- de classer le postulat de Madame Caroline Gigon, au nom du groupe socialiste, « Se rencontrer à la Rue de la Byronne plutôt que de craindre un accident ».

Ainsi délibéré en séance du **31 janvier 2019**

Adopté à une très large majorité (trois avis contraires et une abstention).

Pour extrait conforme le **7 février 2019**.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY
le Président

Martino Rizzello



la Secrétaire

Carole Dind